Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250331-DEL-202503-29-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

MAIRIE
DE VIC-EN-BIGORRE

DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trente et un mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, Mme CHARTRAIN Denise, M. ABADIE Jean, M. DUHAMEL Philippe, Mme BAJON Danièle, M. FRULIN Philippe, Mme GUILLARD Christine, M. VERGES Jean-Pierre, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. FARAUD Cédric, M. BULHET Dominique, Mme BAUDUIN Sophie, M. JUNCA Laurent, Mme CARDOUAT Sidonie, M. SARRAZIN Didier, Mme PERES Emeline, Mme BUILLES Sandrine, Mme NOGUERE Danièle, M. CANCEL Patrice, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine.

PROCURATIONS : M. LEGODEC Yannick a donné procuration à Mme BOSOM Monique, Mme CARRERE Corinne a donné procuration à Mme BAJON Danielle, M. PAUL Pascal a donné procuration à Mme ABAIR Nathalie.

ABSENT : M. ROUCAU Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Monique BOSOM.

N° 202503-29 - OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé du rapporteur ;
Considérant la délibération n° 201604-14 du 16 avril 2017 approuvant le choix d'une gestion par concession sans travaux du service de l'assainissement collectif à compter du 1er juillet 2017 pour une durée de 13 ans ;
Considérant la création d'un budget spécial sous l'Instruction Comptable M49 approuvée en séance du Conseil municipal le 11 avril 2017 pour la gestion du service d'assainissement collectif ;
Vu la délibération n° 202503-09 du 17 mars 2025 approuvant le débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport d'orientations budgétaires – exercice 2025 ;
Vu la délibération n° 202503-27 du 31 mars 2025 approuvant le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement collectif» pour l'exercice 2024 ;
Vu la délibération n° 202503-28 du 31 mars 2025 approuvant les affectations des résultats du Budget Annexe « Assainissement collectif» pour l'exercice 2024 ;
Vu la proposition d'affectation des résultats du Compte Administratif 2024 ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau Municipal en date du 11 mars 2025 ;
Vu l'avis de la Commission des Finances du 24 mars 2025 ;
Vu le projet de Budget Primitif du service communal d'assainissement collectif présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT		RETENU
Dépenses de fonctionnement		
61523	Entretien et réparation de réseaux	2 000,00
627	Service bancaire	900,00
658	Centimes TVA	50,00
66111	Remboursement intérêts emprunt	15 340,00
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	7 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00
6811-042	Dotation aux amortissements	5 172,00
023	Virement à la section d'investissement	61 534,34
	TOTAL DEPENSES	**141 996 ,34 €**
Recettes de fonctionnement		
757	Redevances versées par les fermiers et les concessionnaires	51 000,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	50 000,00
778	Autres produits exceptionnels	11 000,00
777-042	Subventions transférées au résultat	1 042,00
002	Résultat fonctionnement reporté	28 954,34
	TOTAL RECETTES	**141 996 ,34 €**

Publié le : 02/04/2025 16:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/27141

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20250331-DEL-202503-29-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

INVESTISSEMENT		RETENU
Dépenses d'investissement		
1641	Remboursement capital emprunt	42 652,00
203	Etudes (restes à réaliser)	25 127,34
2156	Matériel spécifique d'exploitation (restes à réaliser)	9 555,00
2315	Travaux en cours	690 092,08
1391-040	Amortissement subv sur fds affecté à l'équipement	1 042,00
001	Résultat d'investissement reporté	123 845,43
	TOTAL DEPENSES	**892 313,85 €**
Recettes d'investissement		
131	Subvention d'équipement	430 506,21
1641	Emprunt	395 101,30
28158-040	Dotation aux amortissements	5 172,00
021	Virement de la section de fonctionnement	61 534,34
	TOTAL RECETTES	**892 313,85 €**

Le Conseil Municipal :

Article 1 : **Approuve** le Budget Primitif (sous l'Instruction Comptable n° 49) du service de gestion de l'assainissement collectif pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Article 2 : **Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce budget spécial.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 18 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions.

A signé le Secrétaire de séance présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET



DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 2/4/2025
Publiée ou notifiée le 2/4/2025
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE



Publié le : 02/04/2025 16:58 (Europe/Paris)
Collectivité : Vic-en-Bigorre
https://www.intramuros.org/vicenbigorre/documents_administratifs/27141